



Avignon, le 30 mars 2014

à Monsieur le Directeur Académique
49 rue Thiers
84000 AVIGNON

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons découvert dans votre projet de note mouvement 2014 votre volonté d'imposer un vœu géographique à la première phase du mouvement aux collègues à titre provisoire.

Cela aboutirait à ce que des collègues actuellement à titre provisoire, à défaut d'obtenir un poste sur leurs vœux précis, soient nommés à titre définitif sur des postes non choisis, attribués autoritairement, sur lesquels ils resteraient bloqués pendant des années

Vous ne nous avez jamais soumis cette proposition ni lors du groupe de travail du 17 décembre 2013 sur les règles du mouvement ni lors d'aucune autre réunion d'instance.

Vous n'avez pas souhaité nous en informer jeudi 27 mars en CAPD alors même que vous faisiez procéder dans le même temps à l'envoi de votre projet de note mouvement et que les éléments de barème étaient à l'ordre du jour !

Ceci nous interroge quant à la considération que vous portez à notre rôle de représentants des personnels.

Nous vous demandons solennellement de renoncer à cette disposition.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement au respect des droits des personnels.

Vincent COTTALORDA

Secrétaire SNUDI-FO

Nicolas Odinot

Secrétaire SNUipp-FSU

Catherine BRUNA

Secrétaire SE-UNSA